



**Fédération des associations Régionales et d'Anciens Combattants de la Loire**

**Déclarée en Préfecture N°W423001658**

**Siège Social : Maison du combattant et des Associations 4 rue André Malraux**

**42000 Saint-Etienne Casier 37**

**Saint-Etienne, le 14 novembre 2024**

# **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FARAC du 14 novembre 2024**

## **Rapport moral du Président**

Chers amis,

Permettez-moi de vous accueillir en vos grades et qualités et de vous souhaiter la bienvenue à cette assemblée générale de la FARAC que je déclare ouverte.

Nous allons procéder à une minute de silence en mémoire de nos militaires morts pour la France. J'ai nommé : le Capitaine Sébastien MABIRE, le Lieutenant Mathis Laurent pilotes morts lors d'un exercice aérien le 14 août 2024, le gendarme Adjudant-Chef Éric COMYN, violemment percuté par un véhicule refusant d'obtempérer à ses injonctions, le 26 août 2024.

Nos pensées vont vers leurs familles, leurs proches, leurs frères d'armes.

Nous penserons également à notre amie Odette PEYCELON, à Salvatore PULLARA, à Liliane CANNIO, à notre camarade Christian BRUN dit le petit LU, tous nous ont quittés en 2024.

Observons la minute de silence.

Je vous remercie.

Comme vous le savez, la FARAC Loire est une Fédération. Elle rassemble les Présidents des associations régionales d'anciens combattants, ce qui explique que le nombre de ses adhérents est limité.

Je dois excuser un certain nombre de personnalités qui n'ont pas pu nous rejoindre ce jour. J'ai nommé : M. le Préfet de la Loire ; M. le Maire de Saint-Étienne ; Mme Jocelyne THEODORO ; M. Bertrand ARNOUD ; Mme Cécile CUKIERMAN ; M. le Colonel JOUGLAR, M. Jean-Pierre BERGER ; M. Prosper CHIAPPINI ; M. Wladyslas RUZALSKI ; M. Philippe MONTEIL Président de la Réunion d'Officiers de Réserve de la Loire ; M. RODRIGUEZ,

Secrétaire de l'ACUF ; M. Gabriel ESNAULT président d'honneur de la FARAC Loire ; Mme Marie-France Le Méauté Robelin.

La FARAC Loire, petite sœur de la FARAC Rhône dont je remercie son Président et ami, André MUDLER qui nous entoure de ses bons conseils, a pour but de favoriser par tous les moyens appropriés la conservation des grandes traditions qui ont fait l'honneur de nos Armées ainsi que du souvenir des actions où elles s'illustrèrent et de tous ceux qui se sacrifièrent pour la Mère Patrie.

C'est pourquoi je remercie notre DMD, le Lieutenant-Colonel VAN DEN BOGAERDE de nous accueillir dans la Salle d'Honneur du 38<sup>ème</sup> RI et très bientôt d'en faire un musée comme il se doit pour honorer les Stéphanois et Ligériens morts pour la France.

Le monument aux morts installé à la Maison de l'Armée est là pour nous rappeler que nos Grands Anciens se sont battus pour que vive la France.

L'autre but de la FARAC Loire, c'est la solidarité entre les Anciens Combattants de tous les conflits et le soutien à apporter à leurs veuves car elles se retrouvent souvent bien isolées.

On s'efforce à la FARAC Loire avec nos modestes moyens de faciliter le développement des Associations ou Amicales existantes en les informant de toute question intéressant la vie de nos Armées et leur fonctionnement ; régulièrement je communique par e-mail, les informations données par notre ami André MUDLER, Sylvain BISSONNIER, notre Directeur de l'ONAC, notre DMD et autres autorités comme l'IHEDN, la Légion d'Honneur, l'ONM, les Médaillés Militaires.

On s'efforce de promouvoir toute action sociale et d'entraide et nous intégrons individuellement les personnes qui n'ont pas dans le département d'association en lien avec leur passé militaire.

Il est très important de réunir toutes celles et ceux qui partagent nos valeurs et qui perpétuent le devoir de mémoire par leur présence et la transmission aux jeunes générations appelées à nous succéder.

Nous nous devons de maintenir constamment le devoir de mémoire et le lien Armée-Nation.

Car les années passent et nous serons de moins en moins nombreux dans nos Associations Patriotiques, c'est pourquoi il est très important de se fédérer.

Nos pensées vont ce jour vers les familles et les proches de nos chers disparus.

En 2024, nous avons participé à toutes les commémorations officielles auxquelles nous étions conviés.

Que ce soit à Saint-Etienne, dans le département de la Loire et même au-delà dans l'Isère à Vienne auprès de nos amis du 505 présidés par Jean-Marc CRISTIN ou à Saint Bonnet de Mure auprès des vétérans des Essais Nucléaires présidés par Roland PICAUD, à Lyon auprès de la FARAC Rhône présidée par André MUDLER.

Nous avons participé à toutes les Assemblée Générales des membres de notre Fédération.

Près de 5000 km ont été parcourus à titre individuel, l'objectif est de répondre présent toujours et en tous lieux.

Je tiens à remercier notre Porte drapeau, Alain VINCENT.

Je le remercie aussi vivement pour sa fonction de Secrétaire qu'il remplit parfaitement. Il aura l'occasion de s'exprimer et de relater les points forts de 2024.

Je remercie également notre Trésorier Bernard ORSAT, toujours prêt à me remplacer au pied levé, en cas d'empêchement de ma part. Il va tout à l'heure présenter les résultats financiers et comme vous le verrez, la maison est bien tenue. Les comptes sont bons.

Un grand merci à notre DMD, le Lieutenant-Colonel VAN DEN BOGAERDE, un vrai Stéphanois qui nous permet aujourd'hui de tenir notre Assemblée Générale. Nous avons aujourd'hui un interlocuteur de grande qualité à la Maison de l'Armée, je forme le vœu qu'il y demeure de nombreuses années.

Un Président n'est rien sans la présence d'un bureau actif et dynamique qui va élaborer les projets pour 2024.

Dans l'immédiat il me reste à remercier tous les membres de notre Association qui savent être réactifs quand on le leur demande.

Un grand merci au Maire de Saint-Etienne pour l'attribution de sa subvention à venir.

Merci au Président du département sur qui on peut toujours compter en cas de besoin et qui nous a octroyé une subvention en 2023.

J'arrive au terme de mon rapport. J'espère qu'il ne vous a pas trop ennuyé.

Je vous remercie de votre attention.

Je vais maintenant passer la parole à notre Secrétaire qui va nous relater les points importants de 2024.

Alain VINCENT, secrétaire et porte drapeau FARAC Loire

L'année 2024 a vu de nombreuses cérémonies, nous avons enregistré plus d'une vingtaine de sortie de drapeau, avec des moments fort comme le parcours mémorial entre le Puy en Velay et Estivareilles, également les cérémonies le jour du 11 novembre au départ en bus à 7H00 du matin, pour participer aux cérémonies de Rochetaillée, Terrenoire, Côte Chaude, Saint Victor sur Loire, place de l'hôtel de Ville, et pour finir place Fourneyron aux alentours de 13H30.

Rapport du Trésorier Bernard ORSA

Le résultat des comptes arrêtés au 31 octobre 2024 : 3156,92

Recettes : 904 euros (Cotisations + subventions)

Livret d'épargne : 3122,22 euros

Total dépenses : 869,17 euros

Montant de la cotisation 2025 : je vous propose de maintenir le montant de la cotisation fixé à 28€.

Prochaine assemblée générale FARAC : je vous propose de déplacer cette assemblée initialement prévue en octobre pour la reporter en janvier afin de permettre de mieux tenir nos comptes à la fin de l'année calendaire, soit le 31 décembre.

Remarque très judicieuse d'André MUDLER : cela implique de modifier les statuts de la FARAC Loire, d'où convocation d'une Assemblée Générale extraordinaire pour faire adopter la modification des Statuts. Ce sera l'occasion d'opérer un rafraîchissement des statuts adoptés en 2000, lors de la création de la FARAC.

### **La parole est donnée aux invités :**

Sylvain BISSONNIER, Directeur départemental de l'ONACVG

Ce qui est important de rappeler, concernant le statut des ressortissants veuves de guerre, il faut bien que le ressortissant ait fait les démarches de son vivant. C'est un vrai problème car aujourd'hui certains ressortissants ont eu une carte associative UNC et FNACA et ont pensé qu'ils avaient fait les démarches pour obtenir la carte du combattant. Ce qui n'a pas toujours été le cas et qui nous a causé des difficultés car à ce moment la veuve malheureusement ne peut plus être ressortissant C'est un vrai problème, c'est une chose qu'il faut bien reprendre avec nos anciens : savoir si la carte a bien été réalisée, démarche très simple qui demande très peu de temps.

Pour nos veuves à partir de l'âge de 74 ans elles peuvent bénéficier d'une demi part fiscale, là aussi un avantage qui est non négligeable, également elles peuvent bénéficier du suivi de l'action sociale que nous mettons en place, en cas de difficultés qu'elles soient : régulation d'énergie, difficultés pour payer le loyer, des frais obsèques où parfois il reste à charge des sommes qui sont conséquentes, à ce moment-là on intervient. On intervient également pour tous problèmes de santé, vision, audition, dentition parce que là encore les restes à charge sont très importants même avec le remboursement des mutuelles qui coûtent cher.

On intervient également pour le maintien au domicile, aménagement de la maison de l'appartement, frais de portage de repas (sur le prix du portage et non pas sur le prix du repas) qui parfois seront très élevés en fonction des sociétés du territoire, frais également pour une femme de ménage.

Concernant les EHPAD prises en charge des frais de mutuelle, frais médicaux de confort, coiffeuse, pédicure etc... Donc, dans les associations, ne pas hésiter à les envoyer vers nous, dans le cas de demande d'aide, on dispose soit d'un agent de solidarité dans chaque département, soit dans le département de la Loire et du Rhône, une assistante sociale spécialisée dans le droit commun, et également dans le cadre des intempéries, on a mis en place un fond de solidarité particulier.

## Xavier HUBERT Président départemental des Médaillés Militaires

Je suis le président l'Union département de la Loire de la médaille Militaire section 973 Saint Etienne Pélussin, On va essayer d'organiser une petite manifestation en 2026 pour le centenaire de la section de Saint Etienne, je suis également au bureau de L'UMPRG (Union Nationale des Personnels Retraités de la Gendarmerie) et également au bureau national de l'UNSOR. La SNEMM a été créée en 1904. Nous avons aussi une résidence de retraite (EHPAD) située à Hyères dans un grand parc boisé avec une vue magnifique sur la baie, principalement réservée à nos ressortissants avec des tarifs beaucoup moins élevés par rapport aux autres maisons de retraites.



**159.000 militaires vivants, souvent des anciens combattants, sont titulaires de la Médaille militaire**

**3.000 militaires reçoivent chaque année la Médaille militaire**

**Plus d'un million de soldats et sous-officiers ont été décorés en un siècle et demi d'existence**

**Plus de 10.000 femmes ont reçu la Médaille militaire depuis 1859**



Photo du Bâtiment principal

Au cœur d'une pinède de trois hectares, sur les hauteurs de la ville d'Hyères Les Palmiers, la Résidence de la Médaille Militaire est une **Résidence de vacances et de repos** qui vous accueille tout au long de l'année, pour des courts ou longs séjours.

Fondée pour permettre à tous les adhérents et leurs proches de profiter d'un lieu privilégié, sous le soleil méditerranéen, notre résidence accueille les membres de :

- SNEMM
- ENSOA
- ANT-TRN
- FNAM
- UNPRG
- FNRG
- ANSORAA
- UACPPS
- ACPNS
- LES VIEILLES TIGES
- AVEN
- AMICALE DE LA GARDF

Un des statuts qui me semble important est celui de la médaille militaire : elle concourt à la solidarité sociale et matérielle des membres des armées victimes du devoir ou hospitalisés.

J'exprime mes regrets de ne pas avoir pris part aux manifestations de Saint Etienne et des environs pendant plus d'un trimestre pour raison de santé. Et également notre porte-drapeau et son adjoint qui eux aussi n'ont pas participé aux dernières cérémonies pour raison de santé et pour lesquels j'essaie d'assurer le remplacement, dans la mesure du possible.

J'ai l'honneur également d'assister aux commissions de solidarité et de mémoire de l'ONACGV.

Le lundi 25 mai j'organise un voyage mémoriel au Chambon sur Lignon, avec deux classes de CM1 de Saint-Galmier, je remercie le Conseil Départemental, la SENMM, la FNAME, et la Mairie de Saint-Galmier.

Christiane MERIEUX, Présidente départementale de l'ANM ONM

Je remercie la FARAC Loire pour son invitation, je constate que votre association se porte bien, malgré les difficultés comme dans toutes les associations des membres vieillissants. Nous organisons des commissions de brigade de l'amitié, on visite nos adhérents quand ils ne peuvent plus se déplacer à nos manifestations. Je remercie les bénévoles qui s'attachent à faire vivre ces associations.

Anne Françoise VIALON déléguée générale de la Loire du Souvenir Français

Je représente une association mémorielle, et j'essaie de faire vivre cette mémoire sur le département, et je m'attache à participer aux commémorations nationales mais aussi locales c'est comme ça que l'on enracine les histoires et c'est comme ça que l'on touche les habitants et surtout les jeunes, je suis très attachée à ce qui touche la transmission. Je suis très contente de la création d'un nouveau comité autour de la ville de Saint Marcelin en Forez qui regroupe au minimum sept communes, C'est une personne très dynamique qui prend la présidence et qui a plein de projets. Nous avons également plein de projets par exemple : obtenir des drapeaux pour les écoles (fanions) en liaison avec les mairies, drapeaux avec le logo de l'école pour participer aux cérémonies, et encore beaucoup de choses...

Jocelyne LEMAITRE, Présidente de la section Loire de l'IHEDN

Création en 1936 et la délégation Loire 1998, je suis issue d'une cession régionale de Clermont Ferrand en 2002, nous avons des auditeurs cession nationale et cession régionale. Notre priorité étant la promotion et la diffusion de l'esprit de défense et de sécurité civile, nos auditeurs sont en grande parties des militaires, fonctionnaires, et de société civile, en ce qui me concerne j'étais professeur de lettres, Nous travaillons bien sûr en collaboration avec tous les organismes de mémoire et les ordres nationaux (légion d'honneur, médaille militaire, délégation militaire) ; on essaie d'utiliser des compétences locales et régionales, n'ayant pas de budget. Je remercie Maryse ZOFFO de nous accueillir et également la Maison de l'Armée, nous sommes accueillis également à Saint Priest au conseil de l'Ordre des médecins. Réalisation d'un document de l'économie en 2023 de défense dans la Loire et nous entamons une réflexion sur santé prévention dans le cas d'une situation exceptionnelle. La délégation comporte 35 personnes, nous sommes sous la tutelle du premier ministre. Prochaine conférence « le Brexit et les enjeux géostratégiques » prononcé par Aurélien ANTOINE professeur de droit public.

Micheline CHALAYE, représentante de Wladyslas RUSALSKI, des Grenadiers Polonais

Porte-drapeau des anciens grenadiers Polonais et secrétaire et porte-drapeau du souvenir de la section de Roche la Molière avec mon petit-fils de 16 ans qui souhaite s'engager et être adhérent, je représente aujourd'hui Wladys qui a des problèmes de santé.

Alain GATHELIER, Président d'honneur du 38<sup>ème</sup> RI

J'ai participé à la cérémonie du 11 novembre, je suis à la recherche d'un remplaçant sur mon territoire de Saint Bonnet le Château et Estivareilles j'essaie de promouvoir la mémoire des anciens combattants au travers du musée. Sinon je suis à la recherche d'un remplaçant.

Christian BENOIT représentant Bertrand ARNOUD de l'UNP

Nous sommes en baisse d'effectifs au niveau national, les effectifs de notre section de la Loire sont légèrement en hausse 46 contre 41 en 2023, nos activités principales sont les commémorations, on note un taux de présence de 83 % lors des réunions des membres du bureau. Les point fort de l'année, l'hommage à notre parrain le Caporal Laurent Jacquet, la Saint Michel patron des parachutistes, le dernier congrès à Orléans et le prochain aura lieu à Castres en 2026. Nos finances sont en bonne santé, grâce aux subventions et aux cotisations de nos adhérents.

André MUDLER, Président de la FARAC Rhône

Merci pour votre invitation, dernièrement le 19 octobre, j'ai assisté à un hommage à Maurice PASSEMARD ayant disparu en août 2023, lors de sa 99<sup>ème</sup> année, en présence de sa belle-fille, de l'association Mémoires du Forez, et de l'Amicale 99 et 299 RI - Royal Deux-Ponts. Maurice n'était pas qu'un simple ancien combattant, c'était aussi un artiste engagé, témoin d'une période difficile ! Ses dessins et ses aquarelles permettent d'aborder l'Histoire du XX<sup>e</sup> siècle avec toutes les générations confondues. Le 7 mai nous avons organisé sans l'aide des administrations, une cérémonie en mémoire du baptême de Diên Biên Phu, nous étions une trentaine bérets rouges, bérets verts, nous avons déposé une gerbe.

Le 8 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir une délégation de Hmong (Un peuple des montagnes du nord Vietnam à la frontière avec le Laos et la Chine, dont des membres ont combattu avec les Français pendant la guerre d'Indochine, puis avec les Américains pendant celle du Vietnam). C'est une population qui a quitté la Chine à la fin du 19<sup>ème</sup>, qui s'est réfugiée au Tonkin sur les hauts plateaux, qui été opposée au pouvoir Chinois.

Je les ai invités, ils sont venus une vingtaine en tenue traditionnelle, ils ont très apprécié, pour une fois que l'on pense à eux, nous avons bien sympathisé à tel point qu'ils m'ont invité au Nouvel An Hmong courant octobre ; j'ai eu l'honneur d'inaugurer la cérémonie du Nouvel An, ils étaient très nombreux, peut-être un millier, venus de toute la France et pour la plus grande partie en tenue traditionnelle.

Je vous invite à une cérémonie qui aura lieu au mois d'avril prochain à Paris, les Hmong vont déposer une gerbe à l'Arc de Triomphe et nous ont invités : il y aura une multitude de Hmong en tenue traditionnelle.

En termes de recrutement, nous sommes 50 associations, composées de 10 à plus de 1000 adhérents, et le dernier adhérent c'est l'amicale des anciens de l'Amiral Ponchardier.

Le vendredi 8 novembre 2024 à 10 heures, s'est tenu, au siège de la Région Auvergne Rhône-Alpes à Lyon, le premier forum des associations d'anciens combattants ou à caractère patriotique. 210 associations et 350 de leurs dirigeants étaient conviés et présents à cet évènement organisé par la Région. Placé sous la conduite de Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE président de Région, du conseiller spécial de la Région Monsieur Laurent WAUQUIEZ et du Vice-président délégué aux associations patriotiques et d'anciens combattants. Le prochain forum aura lieu à Clermont Ferrand.

Le 5 décembre, prendra la parole 11<sup>ème</sup> choc

Maryse ZOFFO, représentante de Gaël PERDRIAU Maire de Saint Etienne

Je sors d'une commission du conseil municipal, à l'ordre du jour les subventions aux anciens combattants, qui vont être validées au prochain conseil.

Je remercie aussi les porte- drapeaux qui sont toujours là par tous les temps. Une année 2024 bien chargée avec le 80ème anniversaire de la Libération de Saint Etienne, qui a nécessité un travail considérable avec Sylvain Bissonnier qui est très présent aussi bien à la Préfecture qu'à la mairie entre les conférences et les réunions.

Le président lève la séance et invite les participants au verre de l'amitié

Moment de convivialité

